93 SIMON SIMPLE: MOSE TURNS THE TABLES

1.
Simon Simple, à Mose — J'te parie la pomme que tu tiens que l'eau s'ra par-dessus ta tête.
Mose — J'te parie qu'y n'y a pas un pied d'eau.

2.
Simon Simple (plongeant Mose dans l'eau) — Ben, j'ai raison v'là l'eau par-dessus ta tête. Aboule c'te pomme, et j'te retire d'là.

3.
Simon Simple — Avance, Tom, sois crâne comme moi; ne rouspète pas.

4.
Mose — T'es si brave, Simon, j'te parie cette banane qu' tu n'peux pas sauter par-dessus le ruisseau.
Simon Simple — Cré nom d'une pipe, j'savais pas q'tavais mon fruit préféré. Surement petit j'vais sauter le ruisseau.

5.
Simon Simple — Sors-toi d'là où j'vas t'écraser.
Mose — Arrive, j'prendrai soin de moi-même.

6.
Mose (avançant la perche contre Simon Simple) — Ha! Ha! Ha!

7.
Simon Simple (dans l'eau) — Ah sacripant, ah boche noir—
Mose (s'enfuyant) — J'suis bon zig dans l'malheur, Simon, jamais j'ne rouspète. J'suis fâché de te laisser là, mais j'crois que ma maman m'demande.

PAR J. L. ONORATO.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No. 116,308. Michael J. Murphy et als vs. John F. Aitken, Interdit.

Vente en Partage—Sous et en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 116,308 du dossier, dans l'affaire intitulée Michael J. Murphy et als vs. John T. Aitken, interdit, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 12 juin 1916, et signé en cour ouverte le 15 juin 1916, l'ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 20 juillet 1916, la propriété foncière, actions, etc.

1—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson et les rues Carondelet (anciennement Apollo), Brainard et Joséphine, désigné par le No. 1 et formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Carondelet; le dit lot mesure 30 pieds, 7 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Jackson, par 105 pieds et face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, mesure américaine. La dite propriété porte le numéro municipal 1703 avenue Jackson.

2—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson et les rues Josephine, Carondelet et Brainard, désigné par le No. 2 de l'Ilet No 6, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, du 6 février 1828, et annexé pour référence à un acte passé devant C. Pollock, ancien notaire de cette ville, le 13 mars 1828; le dit lot mesure 30 pieds 7 lignes de face à l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur. La dite propriété porte le numéro municipal 1707 avenue Jackson.

3—Une pièce ou portion de terre, situé dans le même district et ilet ci-dessus décrits, commençant à une distance de 61 pieds du coin de l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, faisant partie du lot original No. 3 du dit ilet la plus proche de la rue Carondelet.

4—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par Brainard et Carondelet; le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C sur un croquis de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912; suivant ce croquis le dit lot ou portion de terre mesure 31 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Jackson, la même largeur en arrière, par une profondeur de 105 pieds entre lignes égales et parallèles, et composé du lot entier original No. 5. La dite propriété est comme par le numéro municipal 1719 avenue Jackson.

5—11 actions "preferred stock" N. O. Railway and Light Co.
20 actions "common stock" N. O. Railway and Light Co.
10 actions "preferred stock" American Cotton Oil Co.
20 actions "common stock" American Cotton Oil Co.
$3000 4½ bonds N. O. Railway and Light Co.

Conditions — Pour la propriété foncière: comptant, et en sus au prix d'achat l'acheteur payera chacune et toutes les taxes dûes et pouvant être dûes, pendant l'année 1916, le coût de tous les certificats et timbres de revenus, et l'acte de vente, sujet à tout contrat existant; acte de vente passé devant Edgar M. Cahn, notaire. L'acheteur déposera au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat, portant ni intérêt ni pénalité, avec l'encanteur. Pour les actions et obligations: comptant.

J. L. ONORATO.
THEODORE A. SCHUBER et HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE, Avocats pour les demandeurs.
GEORGE W. MOORE, Avocat pour le défendeur.
Juil 2 9 16 20

VENTES AUX ENCHERES.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No. 115,451. Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 115,451 du dossier, dans l'affaire intitulée Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 juin 1916, et lu et signé le 9 juin 1916, le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, le JEUDI 20 juillet 1916, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière d'après l'inventaire, suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Fields, Johnson, Galvez et Français, désignés par les Nos. 6 et 7 sur un croquis annexé à un acte devant James Fahey ancien notaire dans cette ville, le 13 octobre 1887, et mesurant ainsi qu'il suit:

Le lot No. 6 mesure 12 pieds de face à l'avenue Champs-Elysées par 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No. 7 mesure 32 pieds de face à l'avenue Champs-Elysées; par 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence simple en bois à deux étages, avec 8 chambres et une cuisine et un rez-de-chaussée sur l'étage du bas, et 6 chambres, 3 de chaque côté, avec Hall aux étages supérieurs, et portant le numéro municipal 2022 Champs-Elysées.

Conditions — Comptant: l'acquéreur payera pour les certificats et timbres de guerre et l'acte de vente passé devant Arthur B. Léopold, notaire. Vente sujette à tout contrat existant. Le prix d'achat ne portant ni intérêt ni pénalité entre les mains de J. L. ONORATO.

CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats.
Juil 2 9 16 20

PAR RAMSEY & DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limites ou réserves. Succession d'Alphonse Harris. No. 116,462, Cour Civile de District, Division D. Troisième District. Cottage Double, 2733-38 Nord Claiborne, borné par Derbigny, Port et St-Ferdinand.

Contenant un magasin et quatre chambres, service d'eau sur un côté, maintenant louée à raison de $20.50 par mois, le magasin vacant en ce moment pourrait être loué en entier à raison de $30. Pour être vendu le 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, encanteur.

En vertu d'un jugement et par ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la cour précitée, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et nommée, la propriété suivante, décrite à savoir: Une certaine étendue de terrain, avec bâtiments et dépendances qui s'y trouvent, et tous les avantages y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St-Ferdinand, d'après un plan par D. E. Seghers, daté le 1er décembre 1900, imprimé en bleu et annexé à l'acte 156 de 1910 passé dans l'étude de F. J. Dreyfous, notaire; suivant le dit plan le lot mesure 40 pieds de face à la rue Claiborne et à en profondeur entre lignes parallèles à la façade, sur la rue St. Ferdinand, 105 pieds, formant le coin des deux rues précitées.

Conditions — Comptant: l'acquéreur aura à payer des taxes de revenu des Etats-Unis pour 1916, le coût des certificats, aussi bien que de l'acte de vente pardevant Edouard J. Jacques, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

B. Y. WOLFE, Avocat du plaignant.
A. D. DANZIGER, Avocat du défendeur.
Juillet 9

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 111,943—Succession de Luther W. Templeman. Charmant Bungalow moderne, No. 2111 rue Dante, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 111,943, au dossier, dans l'affaire intitulée Succession de Luther W. Templeman, le dit ordre daté et signé le 28 juin 1916 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI 3 août 1916, comme d'après l'inventaire, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies, privilèges qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Dante, Panola (anciennement Cypress), Sycamore et Dublin, d'après un croquis et certificat d'appentage par L. Daney, ingénieur civil, le 25 juillet 1910, laquelle dite propriété mesure trente pieds de face, plus ou moins, à la rue Dante, commençant à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Dante et Panola, par une profondeur de 206 pieds, 6 pouces et 9 lignes, entre lignes égales et parallèles, laquelle dite propriété fut acquise par Luther W. Templeman de Martin Shepard par acte daté du 31 octobre 1911 pardevant C. G. Behrnisch, et enregistré au bureau des aliénations dans le livre No. 250, page 49. Et aussi

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, qui s'y trouvent ou y appartenant, située dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dante, Dublin, Sycamore et Panola, commençant à une distance de soixante pieds du coin des rues Panola et Dante, mesurant 40 pieds de face à la rue Dante par une profondeur, entre lignes parallèles, de 60 pieds. Acquis par Luther W. Templeman de Martin Shepard par acte daté du 1er août 1910, pardevant H. L. Loomis, et enregistré au Bureau des Aliénations, dans le livre No. 235, page 235.

Conditions — Comptant. De plus, l'acquéreur déposera entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix d'achat sans pénalité et sans intérêt, au moment de l'adjudication, et payera chacune et toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1916, aussi les frais de tous certificats et timbre du revenu fédéral ainsi que les frais de l'acte de vente qui doit être passé pardevant tel notaire que le vendeur nommerait.

J. L. ONORATO.
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
Juil 2 9 16 23 30—août 3

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No. 116,757. Mme Estelle Burdeau, veuve d'Albert L. Steward, vs. Charles K. Burdeau. Vente en partage.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, No 116,757, dans le procès intitulé Mme Estelle Burdeau, femme d'Albert L. Steward, vs. Charles K. Burdeau, le dit jugement lu, rendu et signé le 14 juin 1916, et le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI 20 juillet 1916, la propriété foncière décrite dans l'inventaire enregistré ici, sujet à un usufruit pour la vie en faveur de John F. Aitken, interdit, comme suit:

Un lot de terre avec une double résidence à 2 étages, portant les Nos. 1711-1715 avenue Jackson, dans l'Ilet No. 242, Quatrième District de cette ville, borné par les rues Carondelet, Brainard et Joséphine, le dit lot de terre désigné par la lettre B sur un certificat de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912, et commence à une distance de 64 pieds 7 lignes du coin de la rue Carondelet et de l'avenue Jackson, et mesure 37 pieds 11 lignes 3 pouces de face à l'avenue Jackson par une profondeur de 105 pieds.

Conditions — Comptant et en addition l'acheteur déposera 10 pour cent du prix d'achat, portant ni intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera toutes les taxes dûes et exigibles pour l'année 1916, le coût de tous les certificats, timbres de revenu et pour l'acte de vente passée devant Edgar M. Cahn, notaire.

J. L. ONORATO.
Vente sujette à tout contract existant.
THEODORE A. SCHUBER, HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE, JOHNSON ARMSTRONG, JAMES McLAUGHLIN, CAFFREY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats pour la demanderesse.
GEORGE W. MOORE, Avocat pour le défendeur.
Juil 2 9 16 20

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 113,931—Succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad. Les célèbres appartements Penn, No. 611 rue South, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 113,939 au dossier, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad, le dit jugement ayant été lu, rendu et signé en cour ouverte le 19 mai 1916, le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière décrite dans l'inventaire, classé, comme suit:

10—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, y appartenant, en quelque sorte, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 177, borné par les rues South, Ste-Marie (maintenant Church), Girod et Camp, comme somme ancienne résidence de feu Alfred Penn, No. 2 rue South, et présentement mieux connue sous le nom de "Penn Flats". La dite portion de terre mesure à peu près cinquante (50') pieds de face à la rue South par une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds (150') entre lignes égales et parallèles, et s'étendant vers la rue Girod sur laquelle elle a également cinquante (50') pieds de face.

Conditions — Un tiers ou plus, comptant, et le solde, s'il y en a, sujet à un crédit d'un an ou deux ans, à l'option de l'acquéreur; la partie créditée de la dite vente sera représentée par des effets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, et garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété et avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sûreté; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de litige—les dites propriétés doivent être assurées par l'acquéreur et les polices d'assurance transférées au détenteur des dits effets. L'acquéreur payera, en plus et au delà de son enchérissement, toutes les taxes dûes et exigibles sur la propriété pour l'année 1916, et tous les frais de certificate, d'actes de vente pardevant Pierre D. Olivier, notaire, et tous les timbres du revenu fédéral. Les loyers seront perçus par le vendeur jusqu'au passage des actes de vente, et les ventes sont sujettes aux baux courants. Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix de la vente, sans intérêts et sans pénalités, au moment de l'adjudication, entre les mains de J. L. ONORATO.

WATTS K. LEVERICH, Avocat pour l'exécuteur.
Juillet 2 9 16 23 30—août 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sam Hollander vs. Lucius Bros.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 50,081 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un léger camion, et licence.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
Juillet 9 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis et Paul Maestri vs. Joseph Barrangue.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 76,146 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principal du nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 19 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Joseph Barrangue dans le procès No. 116,882, intitulé Joseph Barrangue vs. F. et P. Maestri, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour les demandeurs.
Juillet 9 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Co. vs. Cedar Chemical Co.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No 74,333 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No. 724 rue St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 15 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un bureau à châssis, un bureau plat, un grand bureau, une petite table, un dactylographe, un coffre-fort en fer, une chaise, deux chaises, un bureau, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
DENEGRE, LEDUC ET CHAFFE ET OMOL, Avocats pour la demanderesse.
Juillet 9 14

PAR C. A. TESSIER ET FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Mme Louise McVay, femme de Peter Mulroy, vs. Guella Catanzaro.

No. 116,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur; office, 131 rue Carondelet. MARDI 18 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 30 mai 1916, et signé le 2 juin 1916, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la cour mentionnée, Division E, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julia, St-Charles, Carondelet et St-Joseph; le dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces 7 lignes, et en mesure française 25 pieds 10½ pouces de face à la rue St-Joseph, 133 pieds 7 pouces 3 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue St-Charles, 143 pieds 5 pouces 3 lignes de l'autre côté de la ligne, et une largeur en arrière de 20 pieds 3 pouces 5 lignes, commençant à une distance de 68 pieds 11 pouces 3 lignes du coin des rues St-Charles et St-Joseph, le tout suivant un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté le 16 août 1906 et annexé à un acte passé devant R. Legier, notaire, le 6 octobre 1906.

Les améliorations sont désignées par le No. 711 rue St-Joseph, et comprennent une résidence à 3 étages avec mansarde, contenant Hall, 16 chambres, bain, etc.

Conditions — Comptant; l'acheteur payera les taxes de 1916, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente devant Sidney L. Fellerman, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur.

FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING, Avocats.
Juillet 9 13 16

Par PERRIN, LATTER & BLUM, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sidney C. Meyer—Cour Civile de District, Division A—No. 114,680. Sans limite ou réserve, au plus haut et au dernier enchérisseur. Actions. Obligations.

4 obligations, 6 pour cent première hypothèque, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair $1000.

10 obligations, 6 pour cent, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair $100.

7 actions, National Brewing Company (preferred), valeur, au pair $100.

7 actions, National Brewing Company (common), valeur, au pair $100.

15 actions, Reliable Life Insurance Company, valeur, au pair, $10.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Company, valeur, au pair, $100.

2 actions, American Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Mutual Liquor Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Parker Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

A l'enchère, le JEUDI 13 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Perrin, Latter & Blum, Inc., encanteurs. Vente aux enchères publiques, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1916, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot d'actions et d'obligations de la succession ci-dessus mentionnée, comme d'après l'inventaire classé.

Conditions — Comptant.
PERRIN, LATTER & BLUM, Inc., Encanteurs.
MARTIN H. MANION, Avocat.
Juillet 2 9 13

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement pour construction, avenue St-Roch, entre les rues Marais et Urquhart, 37' 2" x 117', le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de Linoy Lopez y Quiros, absentee. No. 17,050, Cour Civile de District, Division A.

Le JEUDI 13 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans la Cramer District de cette ville, en vertu et en obéissance à un jugement daté et signé le 17 mai 1916 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C agissant au nom de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la division A, absent en congé, et qui m'a été adressé, je, Ernest A. Carrère, encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg Franklin, troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 103, borné par l'avenue St-Roch (anciennement Washington) et les rues Espagne, Marais (anciennement Morales) et Urquhart; lequel dit lot de terrain mesure 35 pieds 9 pouces de face à la rue St-Roch par une profondeur de 117 pieds, mesure anglaise.

Termes et Conditions — Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1916, payera les frais de tous les certificats en plus de l'adjudication, et pour l'acte de vente passé devant Robert Legier, notaire. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication en acompte de la vente, ne portant aucun intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
800 rue Perdido.
WALTER GLEASON, Avocat.
Juillet 9 13

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fred Frantz vs. George Bourne.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,960 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 15 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire classé.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
J. T. PROWELL,
Avocat pour le demandeur.
Juillet 6 9 14

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No. 114,680. Sans limite ou réserve, au plus haut et au dernier enchérisseur. Actions. Obligations.

4 obligations, 6 pour cent première hypothèque, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair $1000.

10 obligations, 6 pour cent, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair $100.

7 actions, National Brewing Company (preferred), valeur, au pair $100.

7 actions, National Brewing Company (common), valeur, au pair $100.

15 actions, Reliable Life Insurance Company, valeur, au pair, $10.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, New Orleans Industrial Alcohol Company, valeur, au pair, $100.

2 actions, American Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Mutual Liquor Co., valeur, au pair, $100.

10 actions, Parker Cattle Guard Co., valeur, au pair, $100.

A l'enchère, le JEUDI 13 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Perrin, Latter & Blum, Inc., encanteurs. Vente aux enchères publiques, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1916, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot d'actions et d'obligations de la succession ci-dessus mentionnée, comme d'après l'inventaire classé.

Conditions — Comptant.
PERRIN, LATTER & BLUM, Inc., Encanteurs.
MARTIN H. MANION, Avocat.
Juillet 2 9 13

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No. 116,308 du dossier, dans l'affaire intitulée Michael J. Murphy et als vs. John T. Aitken, interdit, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 12 juin 1916, et signé en cour ouverte le 15 juin 1916, l'ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 20 juillet 1916, la propriété foncière, actions, etc.

1—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson et les rues Carondelet (anciennement Apollo), Brainard et Joséphine, désigné par le No. 1 et formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Carondelet; le dit lot mesure 30 pieds, 7 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Jackson, par 105 pieds et face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, mesure américaine. La dite propriété porte le numéro municipal 1703 avenue Jackson.

2—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson et les rues Josephine, Carondelet et Brainard, désigné par le No. 2 de l'Ilet No 6, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, du 6 février 1828, et annexé pour référence à un acte passé devant C. Pollock, ancien notaire de cette ville, le 13 mars 1828; le dit lot mesure 30 pieds 7 lignes de face à l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur. La dite propriété porte le numéro municipal 1707 avenue Jackson.

3—Une pièce ou portion de terre, situé dans le même district et ilet ci-dessus décrits, commençant à une distance de 61 pieds du coin de l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, faisant partie du lot original No. 3 du dit ilet la plus proche de la rue Carondelet.

4—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par Brainard et Carondelet; le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C sur un croquis de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912; suivant ce croquis le dit lot ou portion de terre mesure 31 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Jackson, la même largeur en arrière, par une profondeur de 105 pieds entre lignes égales et parallèles, et composé du lot entier original

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 111,943—Succession de Luther W. Templeman. Charmant Bungalow moderne, No. 2111 rue Dante, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 111,943, au dossier, dans l'affaire intitulée Succession de Luther W. Templeman, le dit ordre daté et signé le 28 juin 1916 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI 3 août 1916, comme d'après l'inventaire, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies, privilèges qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Dante, Panola (anciennement Cypress), Sycamore et Dublin, d'après un croquis et certificat d'appentage par L. Daney, ingénieur civil, le 25 juillet 1910, laquelle dite propriété mesure trente pieds de face, plus ou moins, à la rue Dante, commençant à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Dante et Panola, par une profondeur de 206 pieds, 6 pouces et 9 lignes, entre lignes égales et parallèles, laquelle dite propriété fut acquise par Luther W. Templeman de Martin Shepard par acte daté du 31 octobre 1911 pardevant C. G. Behrnisch, et enregistré au bureau des aliénations dans le livre No. 250, page 49. Et aussi

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, qui s'y trouvent ou y appartenant, située dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dante, Dublin, Sycamore et Panola, commençant à une distance de soixante pieds du coin des rues Panola et Dante, mesurant 40 pieds de face à la rue Dante par une profondeur, entre lignes parallèles, de 60 pieds. Acquis par Luther W. Templeman de Martin Shepard par acte daté du 1er août 1910, pardevant H. L. Loomis, et enregistré au Bureau des Aliénations, dans le livre No. 235, page 235.

Conditions — Comptant. De plus, l'acquéreur déposera entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix d'achat sans pénalité et sans intérêt, au moment de l'adjudication, et payera chacune et toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1916, aussi les frais de tous certificats et timbre du revenu fédéral ainsi que les frais de l'acte de vente qui doit être passé pardevant tel notaire que le vendeur nommerait.

J. L. ONORATO.
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
Juil 2 9 16 23 30—août 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No. 115,451. Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 115,451 du dossier, dans l'affaire intitulée Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 juin 1916, et lu et signé le 9 juin 1916, le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, le JEUDI 20 juillet 1916, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière d'après l'inventaire, suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Fields, Johnson, Galvez et Français, désignés par les Nos. 6 et 7 sur un croquis annexé à un acte devant James Fahey ancien notaire dans cette ville, le 13 octobre 1887, et mesurant ainsi qu'il suit:

Le lot No. 6 mesure 12 pieds de face à l'avenue Champs-Elysées par 127 pieds, 10 pouces et 6